

Modification de la LFCN RSF 921.1

Résultat de l'évaluation

Outil mis à disposition par l'Unité de développement durable de l'État de Vaud. <http://www.vd.ch/durable>

Données concernant l'auteur de l'évaluation

Nom et prénom : Schaller Dominique
Email : dominique.schaller@fr.ch
Institution : : Etat de Fribourg
Département : : DIAF
Service : : SFF

Co-auteurs

Nom et prénom : Tempini Pascale
Institution : : Etat de Fribourg
Département : : DIAF
Service : : SFF

Informations sur le projet

Description : Adaptation de la législation fribourgeoise aux modification de la loi fédérale sur les forêts de 2012 et 2016 flexibilisation de la politique forestière en matière de surface, organismes nuisibles, changements climatiques, adaptation à l'évolution de groupements forestiers
Effet levier Moyen

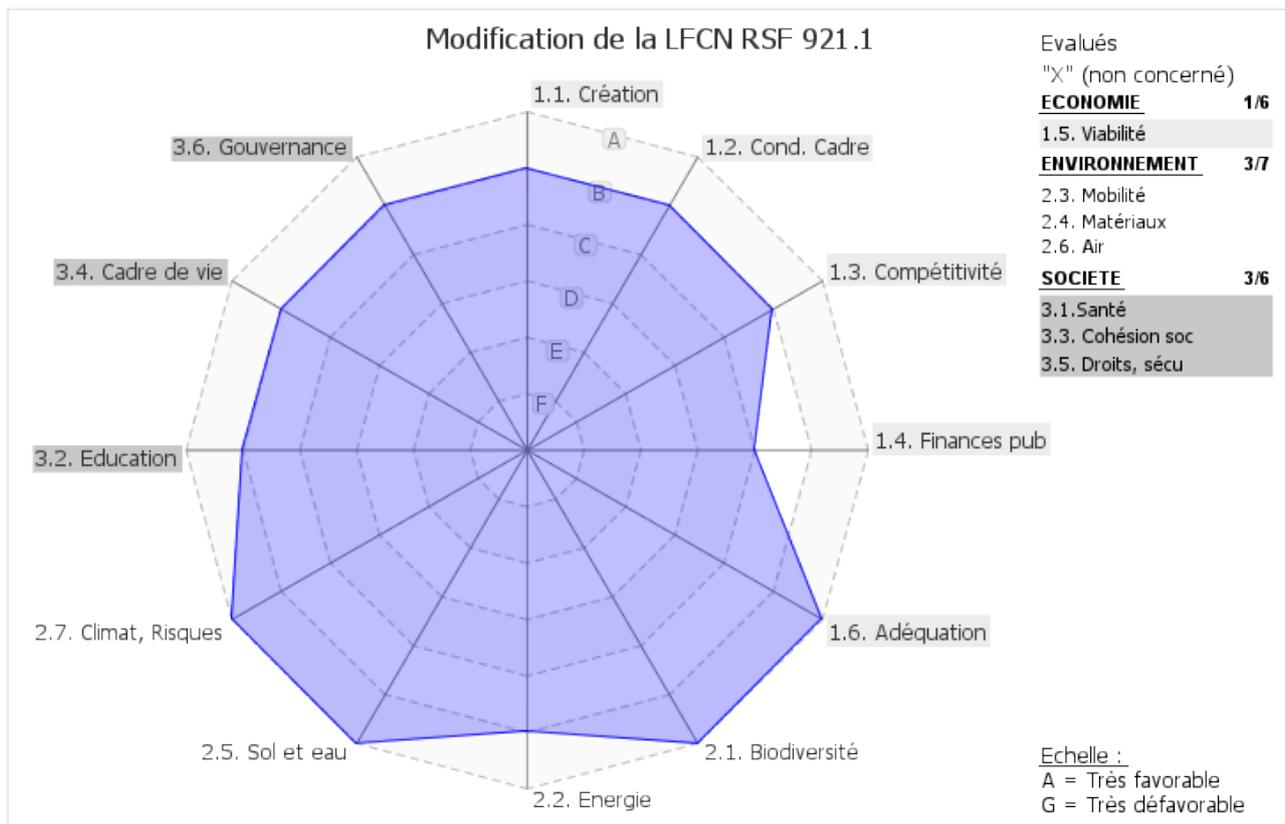
Domaines concernés :

Economie	Environnement	Société
Moyennement	Significativement	Légèrement

Commentaire général sur l'évaluation

L'avant projet a globalement une incidence favorable en terme de développement durable, plus particulièrement au niveau économique et environnemental.

Évaluation de chaque critère



Échelle de notation

A	Très favorable
B	Favorable
C	Favorable avec quelques réserves
D	Moyen
E	Défavorable avec quelques points favorables
F	Défavorable
G	Très défavorable
X	Pas concerné

Récapitulatif des critères

Economie	Environnement	Société
1.1. Création et distribution de richesses	2.1. Diversité biologique et espace naturel	3.1. Santé et prévention
1.2. Conditions cadre pour l'économie	2.2. Energie	3.2. Formation, éducation, activités sportives et culturelles
1.3. Compétitivité de l'économie et innovation	2.3. Mobilité et territoire	3.3. Cohésion sociale
1.4. Finances publiques	2.4. Consommation de matériaux et recyclage	3.4. Cadre de vie et espace public
1.5. Faisabilité et viabilité du projet	2.5. Gestion et qualité du sol et de l'eau	3.5. Droits et sécurité
1.6. Conformité et adéquation aux besoins	2.6. Qualité de l'air extérieur et intérieur	3.6. Gouvernance, vie politique et associative

2.7. Changement climatique et risques

Economie

1.1. Création et distribution de richesses

B - Favorable

Liste des sous-critères :

Création de valeur / Postes de travail / Productivité de l'activité économique / Différences de revenus / Diversification et répartition territoriale de l'activité économique / Retombées sur l'environnement économique local / Coût de la vie

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Optimisation des structures existantes unités de gestion/ meilleure autonomisation;

consolidation de postes de travail qualifiés;

répartition territoriale équilibrée de l'activité économique.

Risques de répercussions négatives : risque minime de réduction de postes de travail non qualifiés

Potentiel d'amélioration : ---

1.2. Conditions cadre pour l'économie

B - Favorable

Liste des sous-critères :

Accompagnement, conseil et appui à la création d'entreprises / Adéquation des infrastructures aux besoins de l'économie / Offre en crèches et parents de jours / Accès au marché international / Fiscalité / Offre de sites pour l'implantation d'entreprises / Respect de la non distorsion de la concurrence

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Adéquation des bases légales correspondant à l'évolution des structures forestières et à leurs besoins;

favorisation de l'intégration des forêts privées dans les unités de gestion

Risques de répercussions négatives : risque de concurrence accrue entre les unités de droit public et le secteur privé

Potentiel d'amélioration : clarification des tâches des gestionnaires forestiers et communes relevant du droit public et celles relevant de la gestion privée

1.3. Compétitivité de l'économie et innovation

B - Favorable

Liste des sous-critères :

Capacité d'innovation / Recherche et développement / Qualification des employés / Systèmes de gestion / Accès à l'information

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Augmentation de la compétitivité des unités de gestion;

Maintien et promotion d'emplois qualifiés, garantie de formation professionnelle et de formation continue.

Risques de répercussions négatives : Risque de réduction d'emplois non qualifiés.

Potentiel d'amélioration : ---

1.4. Finances publiques

C - Favorable avec quelques réserves

Liste des sous-critères :

Bilan financier et endettement des collectivités publiques / Justification du besoin d'argent public / Frais induits et risques de coûts différés pour la collectivité / Recettes fiscales provenant des personnes morales / Recettes fiscales provenant des personnes physiques / Capacité d'action de la collectivité publique / Collaborations régionales et suprarégionales

Commentaires :

Justification de l'évaluation : pose de conditions cadres favorables à une amélioration de la viabilité économique des unités de gestion;

situation de l'économie forestière suisse difficile

Risques de répercussions négatives : ---

Potentiel d'amélioration : ---

1.5. Faisabilité et viabilité du projet

X - Pas concerné

Liste des sous-critères :

Investissements / Produits et charges d'exploitation / Renouvellement des infrastructures / Risque financier / Contraintes légales

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

1.6. Conformité et adéquation aux besoins

A - Très favorable

Liste des sous-critères :

Analyse des besoins - adéquation offre/demande / Adéquation avec le programme ou la stratégie concernés / Conformité avec le niveau de qualité souhaité / Exploitation optimale des potentiels / Gouvernance du projet

Commentaires :

Justification de l'évaluation : La modification législative répond aux besoins d'évolution des unités de gestion en leur conférant une plus grande marge de manœuvre face aux nécessités économiques collaboration et fusion des unités de gestion/ répartition des tâches en fonction des pôles de compétence/ assouplissement des structures forestières/ facilitation de l'intégration volontaire des propriétaires de forêts privées

Risques de répercussions négatives : ---

Potentiel d'amélioration : ---

Environnement

2.1. Diversité biologique et espace naturel

A - Très favorable

Liste des sous-critères :

Habitats des espèces rares et menacées / Habitats des espèces courantes / Surfaces proches de l'état naturel / Biodiversité de l'espace habité ou cultivé / Régulation des populations d'espèces sensibles

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Mise en conformité de la législation cantonale aux exigences nouvelles de la loi fédérale dans sa modification du 18 mars 2016 soit:

protection contre les organismes nuisibles

adaptation aux changements climatiques

et dans celle du 16 mars 2012 soit:

possibilité de stopper la progression de la forêts hors zone à bâtir

Risques de répercussions négatives : ---

Potentiel d'amélioration : ---

2.2. Energie

B - Favorable

Liste des sous-critères :

Consommation d'énergie des bâtiments / Consommation d'énergie des services et de l'industrie / Consommation d'énergie grise / Production d'énergie renouvelable / Sources d'énergie locales

Commentaires :

Justification de l'évaluation : la liberté accrue accordée par le projet aux unités de gestion favorise l'exploitation durable de la forêt, notamment pour la production de bois-énergie

Risques de répercussions négatives : ---

Potentiel d'amélioration : ---

2.3. Mobilité et territoire

X - Pas concerné

Liste des sous-critères :

Densification et revalorisation des centres des localités / Changement de mode de transport vers la mobilité durable / Attractivité des transports publics / Attractivité de la mobilité douce / Intensité des transports occasionnés par l'économie / Centralité des emplois et des services / Niveau de trafic dans les agglomérations / Impacts du trafic aérien

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

2.4. Consommation de matériaux et recyclage

X - Pas concerné

Liste des sous-critères :

Quantité de déchets / Utilisation de matériaux locaux et abondants / Utilisation de matériaux renouvelables ou recyclés / Modularité, flexibilité, recyclabilité lors de la conception / Taux de recyclage des déchets non organiques / Taux de recyclage des déchets organiques / Traitement des déchets spéciaux / Durée de vie des produits

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

2.5. Gestion et qualité du sol et de l'eau

A - Très favorable

Liste des sous-critères :

Apport de substances polluantes dans l'eau ou dans le sol / Apport de polluants microbiologiques dans l'eau ou dans le sol / Apport de substances nutritives dans l'eau ou dans le sol / Consommation d'eau / Quantité d'eaux usées / Surfaces construites / Imperméabilisation du sol

Commentaires :

Justification de l'évaluation : ajout de la desserte dans les documents de base nécessaires à la planification forestière ;

accent posé quant à la protection des sols par le renvoi exprès à l'ordonnance fédérale sur les atteintes portées aux sols.

Risques de répercussions négatives : ---

Potentiel d'amélioration : ---

2.6. Qualité de l'air extérieur et intérieur

X - Pas concerné

Liste des sous-critères :

Emissions d'oxydes d'azote et de soufre (NOx, SO2) / Emissions des poussières fines (PM10) / Emissions d'ozone / Pollution sonore / Pollution électromagnétique, y compris pollution lumineuse / Pollution intérieure dans les lieux de vie et de travail / Polluants nauséabonds

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

2.7. Changement climatique et risques

A - Très favorable

Liste des sous-critères :

Emissions de gaz à effet de serre / Energie de provenance nucléaire / Risques de catastrophes naturelles / Risques d'accidents majeurs

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Recommandations sur la création et l'entretien de peuplements stables et diversifiés aptes à résister aux changements climatiques;

mesures de prévention et de soin aux peuplements concernant les organismes nuisibles, notamment exotiques;

nouvelles possibilités de subventionner la prévention et la réparation des dégâts hors forêts protectrices

Risques de répercussions négatives : ---

Potentiel d'amélioration : ---

Société

3.1. Santé et prévention

X - Pas concerné

Liste des sous-critères :

Promotion de la santé et prévention / Qualité et accessibilité des prestations de soins / Coûts de la santé / Lutte contre les maladies / Prise en charge médico-psychosociale / Accidents de trafic, de ménage et professionnels / Activités sportives propices à la santé / Etablissements médicosociaux

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

3.2. Formation, éducation, activités sportives et culturelles

B - Favorable

Liste des sous-critères :

Formation dans le domaine de l'école obligatoire / Formation dans le domaine de l'école postobligatoire / Orientation professionnelle / Encouragement de la culture / Offre culturelle / Offre sportive / Offre de loisirs

Commentaires :

Justification de l'évaluation : introduction d'une formation initiale AFP ouvrier forestier sur deux ans; garantie d'emploi qualifié et de structures de formation professionnelle

Risques de répercussions négatives : ---

Potentiel d'amélioration : ---

3.3. Cohésion sociale

X - Pas concerné

Liste des sous-critères :

Lutte contre la pauvreté / Insertion et réinsertion dans le monde du travail / Intégration des étrangers / Intégration des individus marginalisés dans la société / Intégration des personnes en situation d'handicap / Intégration des personnes âgées / Mixité sociale

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

3.4. Cadre de vie et espace public

B - Favorable

Liste des sous-critères :

Cadre de vie / Qualité de l'espace public / Identité des sites / Appropriation de l'espace par les habitants et la communauté / Revalorisation des paysages culturels / Revalorisation des paysages naturels / Protection du patrimoine / Espaces de détente de proximité / Vitalité culturelle et sociale dans les centres / Développement socioculturel local et régional

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Mesures de compensation des défrichements autres que quantitatives en faveur de la protection de la nature et du paysage;

définition de la limite statique de la forêt préservant la répartition spatiale entre sols forestiers et agricoles dans les Préalpes, notamment

Risques de répercussions négatives : ---

Potentiel d'amélioration : ---

3.5. Droits et sécurité	X - Pas concerné
--------------------------------	-------------------------

Liste des sous-critères :

Egalité des chances / Egalité entre hommes et femmes / Stabilité sociale / Sentiment de sécurité de la population / Services d'urgence

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

3.6. Gouvernance, vie politique et associative	B - Favorable
---	----------------------

Liste des sous-critères :

Acceptabilité du projet / Participation des acteurs dans les décisions / Vie politique et associative / Structures d'organisation plus efficaces

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Création d'une commission consultative pour la forêt qui sera amenée à se déterminer sur les questions de portée générale concernant la politique forestière, en particulier le suivi de la mise en œuvre de la planification directrice des forêts. La commission consultative est composée de membres représentant tous les milieux concernés.

Risques de répercussions négatives : ---

Potentiel d'amélioration : ---